Autonomie et dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure

Bernard J. Lecomte et Jean-David Naudet

Efficacité de l'aide et efficience des acteurs : revue de la littérature récente sur l'aide au développement

La crise de l'aide

Le don, autrefois sujet obligé des discours édifiants,
est aujourd'hui devenu obscène.
Jacques Godbout, 1992

On assiste depuis quelques années à une profusion de réflexions à caractère général sur l'aide au développement. À notre seule connaissance, près de trente ouvrages sur ce thème sont parus depuis 1996 sur la scène internationale [1]. Sous des formes différentes, tous ces ouvrages intègrent une critique plus ou moins vive de la coopération internationale actuelle, s'accordent sur la nécessité d'un renouvellement de la pensée et/ou de l'action et tentent de proposer les contours de nouvelles approches.

Ce dynamisme de la réflexion est concomitant de la baisse des flux d'aide internationale depuis le début des années quatre-vingt-dix : moins l'aide est importante et plus elle est débattue. Il n'y a là aucun paradoxe mais seulement deux facettes du même phénomène diffus que l'on nomme souvent la « crise de l'aide » [Riddell, 1996 a ; Grant, Nijman, 1998].

Cette crise de l'aide est souvent vue comme relevant d'une sorte d'« anachronisme ». Le système de coopération internationale, issu d'un contexte ancien, n'aurait pas su évoluer aussi rapidement que son environnement politique, économique et institutionnel du Nord et du Sud [Burnell, 1998], et apparaîtrait en partie comme obsolète. La plupart des travaux insistent ainsi sur la nécessité pour la coopération de se renouveler en tenant compte des nouvelles données du paysage

1 En se limitant aux ouvrages porteurs d'un point de vue global sur la coopération, les travaux portant sur un pays, un donateur ou un type de donateurs (ONG), un secteur particulier sont bien plus nombreux. Pour les travaux à portée générale, on peut ainsi citer : Hook [1996], Gordon *et alii* [1996], Kjell, Van Arkadie [1996], OCDE [1996], Raffer, Singer [1996], Riddell [1996 a ; 1996 b], Stokke [1996], Van de Walle, Johnston [1996], Gwin, Nelson [1997], O'Hanlon, Graham [1997], Smillie [1997], White [1997], *Afrique contemporaine* [1998], Banque mondiale [1998], Bowen [1998], Burnell [1998], Carr *et alii* [1998], Grant, Nijman [1998], Gueneau, Lecomte [1998], Killick [1998], O'Neil, Toye [1998], Crewe, Harrisson [1999], Eccles, Gwin [1999], Gupta, Asem [1999], Kaul *et alii* [1999], Lancaster [1999], Naudet [1999 a], Tarp [2000].

international [Smillie, 1997; Gupta, Asem, 1999], mettant souvent l'accent sur ce que devrait être la coopération du XXIe siècle [OCDE, 1996; Riddell, 1996 b; Hook, 1996; Stokke, 1996; Stiglitz, 1997; Kaul *et alii*, 1999]. De manière plus précise, le système de coopération est interpellé sur quatre grands thèmes.

• Le désengagement stratégique qui découlerait du changement du paysage géopolitique à la suite de la fin de la guerre froide et de l'épuisement du modèle néocolonial clientéliste : ces mutations importantes n'annulent pas pour autant tous les enjeux stratégiques planétaires: le monde n'est devenu ni moins dangereux, ni moins inégalitaire, ni moins intégré [2]. Le nouveau contexte international affaiblit l'engagement bilatéral, et renforce au contraire la légitimité de l'action multilatérale, que ce soit pour réussir le « défi de l'inclusion » [Wolfhenson, 1997] des pays les plus pauvres dans le processus de mondialisation ou pour produire des « biens publics globaux » [Kaul *et alii*, 1999].

• L'affaiblissement du soutien de l'opinion publique dû à la montée de la pauvreté dans les pays riches et au sentiment de gaspillage et d'utilisation clientéliste de l'aide : plus précisément, l'attitude de l'opinion publique paraît ambivalente [Smillie, 1996; Yankelovitch, 1996]. On ne constate pas de signes de « fatigue de la compassion » [Smillie, 1998], ni de désaveu quant aux objectifs humanistes de l'aide internationale, tels que réduire la pauvreté dans les pays du Sud, mais un désenchantement envers la capacité des institutions du Sud et du Nord à atteindre ces objectifs.

• La place du système de coopération dans le contexte de libéralisation et de globalisation économique : depuis le milieu des années quatre-vingt jusqu'à la crise asiatique récente, on a assisté à un double mouvement, d'une part d'engouement et d'explosion des flux privés entre pays développés et pays en développement et d'autre part de discrédit et de diminution des transferts publics internationaux [Naudet, 1999 b]. Les flux privés concernent un nombre restreint de pays et de secteurs et n'empiètent guère sur les objectifs globaux de l'aide au développement. Mais l'attribution d'aide publique n'apparaît néanmoins plus forcément comme la meilleure voie pour sortir de la pauvreté [3]. Plus généralement, ces mutations s'inscrivent dans le contexte général de la montée de la pensée libérale au détriment des schémas « perfectionnistes [4] », qui reconnaissent au

---

2 Ainsi, aucune des analyses présentées ne prédit ou ne recommande l'abandon de la coopération internationale. La seule exception, à notre connaissance, est Griffin [1991] qui voit dans la fin de la guerre froide le début de la « fin de l'aide ».

3 Riddell [1996 a: 6] traduit bien cette évolution: « Aujourd'hui dans beaucoup de pays donateurs, il y a peu de soutien pour défendre l'idée que l'action directe de l'État est la meilleure façon d'aider les pauvres. Les solutions sont davantage vues comme reposant entre les mains des pauvres eux-mêmes qui, s'ils désirent améliorer leur niveau de vie, ont besoin d'être encouragés à prendre des initiatives personnelles en réponse à des opportunités de marché. Cette façon de penser conduit à dissocier le lien si souvent fait de manière automatique entre aider (*helping*) et allouer des flux d'aide (*providing aid*). »

4 « [Une] théorie est *perfectionniste* dans la mesure où elle prétend que certaines formes de vie constituent un paradigme de perfection ou d'excellence humaine, et devraient être promues comme telles, tandis que d'autres formes de vie moins estimables devraient être pénalisées. Cette conception s'oppose à celle des théories libérales ou libertariennes, qui n'essaient pas d'encourager telle ou telle forme de vie, mais préfèrent laisser aux individus la liberté d'utiliser comme bon leur semble les ressources dont ils disposent » [Kymlicka, 1999 : 207].

domaine public la responsabilité d'intervenir dans les choix de vie collectifs et individuels. Le paradigme du développement, issu des années cinquante, n'est-il pas un exemple typique de ces modèles « perfectionnistes » ? La valorisation croissante, dans le contexte libéral, de la notion d'autonomie [Boltanski, Chiapello, 1999] s'oppose aux formes « paternalistes » que prend souvent l'aide au développement.

• Le doute sur l'efficacité de l'aide : l'évaluation globale de l'impact de l'aide a été le domaine où les études ont été les plus nombreuses. Leurs conclusions font l'objet du point suivant.

L'efficacité de l'aide

> *Si notre seul objectif était de maximiser la croissance dans les pays les moins avancés, alors l'implication de nos résultats économétriques serait claire : nous devrions allouer la plus grande part de l'aide aux pays bénéficiant du meilleur environnement politique et ne pas donner d'aide à ceux qui disposent du pire. Mais est-ce là réellement la leçon à tirer ? Ou alors la leçon doit-elle être : nous devons adapter nos façons de concevoir nos programmes d'aide aux circonstances des pays considérés ?*
>
> Joseph Stiglitz, 1997

Le débat sur l'efficacité de l'aide est monté en intensité depuis une quinzaine d'années après publication de l'étude Cassen, « *Does Aid Work ?* », en 1985. On peut schématiquement regrouper les travaux sur ce thème en trois catégories.

Le premier type d'analyse sur l'efficacité de l'aide est constitué des très nombreuses études économétriques tentant d'identifier l'impact de l'aide sur la croissance ou sur les grandes variables macroéconomiques et macrosociales. Ces études ont abouti pendant longtemps à la conclusion presque unanime de l'absence d'effet global de l'aide [Mosley, Hudson, 1996] ; toutefois, des études récentes tendent à la mise en évidence de résultats plus positifs [Hansen, Tarp 1999 ; Mac Gillivray, Morissey, 1999]. Le débat a été relancé récemment par Burnside et Dollar [1997], établissant un impact positif de l'aide observé exclusivement dans les pays menant de « bonnes politiques ». Leurs résultats ont été depuis largement contestés [Hansen, Tarp, 1999 ; Guillaumont, Chauvet, 1999]. Il semble bien que les méthodes employées dans ces études soient fortement critiquables [Lensink, White, 1999], et l'on conclura volontiers avec Howard White [1992 : 223], après une revue fort complète (quoiqu'ancienne) de ces travaux : « Plutôt que d'expliquer l'absence de relation entre aide et croissance, la littérature ne nous permet pas de dire si elle existe ou non. »

Le deuxième type d'analyse provient de l'économie politique et s'interroge sur les processus de négociation entre acteurs bailleurs et receveurs, sur les liens entre aide et réformes et sur les liens entre réformes et croissance. Ces travaux aboutissent le plus souvent à une sévère critique de la conditionnalité telle qu'elle a été pratiquée jusqu'à présent [Berg, 1997 ; Killick, 1996], recommandant plutôt une mutation d'une conditionnalité *ex ante,* basée sur les intentions, à une conditionnalité *ex post*, basée sur les résultats [Collier *et alii*, 1997 ; Collier, 1997].

Le troisième type d'analyse est constitué d'études globales, souvent commanditées par les donateurs [Berg, 1993 ; Van de Walle, Johnston 1996 ; Kjell, Van Arkadie, 1996 ; Naudet, 1999 a], parfois résultats d'une recherche [Uphoff *et alii*, 1997] ou d'une expérience personnelle [Gueneau, Lecomte, 1998], portant généralement sur une zone géographique délimitée ou un instrument précis, et davantage fondées sur une approche compréhensive et qualitative de l'impact de l'aide. Ces études se basent sur le recueil d'expérience, sur le corpus d'évaluations à leur disposition, mais elles tentent également d'apprécier la contribution de l'aide aux grandes évolutions économiques, sociales et institutionnelles des pays concernés.

Malgré la diversité de ces travaux, nous devons tenter d'en tirer des enseignements généraux. Nous retiendrons d'abord trois points d'accord largement partagés.

Le premier est l'évidence et la fréquence de résultats positifs, parfois spectaculaires, dans certaines zones, domaines ou secteurs. Ces résultats positifs sont cependant de moins en moins décelables quand on quitte l'optique de la réalisation ponctuelle pour aller vers celle de l'amélioration globale des conditions de vie des ménages [5], mettant en évidence ce que l'on appelle le paradoxe micro-macro [6] [White, 1992].

Le deuxième point est l'existence d'effets non désirés potentiellement importants dans le cas d'une présence importante de l'aide extérieure. Les études macroéconomiques mettent l'accent sur les distorsions que peut engendrer l'aide extérieure : syndrome hollandais, effet d'éviction sur l'épargne ou la fiscalité nationale [White, 1997]. Les études empiriques décrivent plutôt les effets partiellement néfastes sur le développement institutionnel [Brautigam, Botchwey, 1998] ou sur les incitations perverses données aux décideurs des pays receveurs ou aux bénéficiaires de l'aide [Berg, 1997]. Ces effets négatifs sont des candidats potentiels pour expliquer le paradoxe micro-macro. Si l'on admet que l'aide peut avoir des effets agrégés négatifs sur le développement du pays receveur, alors on peut imaginer que ces effets contrebalancent les réalisations et succès ponctuels et annulent leurs effets au niveau d'ensemble.

Le troisième point, lié au deuxième, est la faiblesse de l'appropriation (*ownership*) dans les pays fortement aidés. La maîtrise locale dans la conduite des actions d'aide apparaît, pour la plupart des analystes, comme une condition de l'efficacité de l'aide.

Au-delà de ces points d'accord, les différentes études tirent cependant des conclusions différentes de ces résultats mitigés, selon le poids qu'elles accordent aux différentes causes des problèmes rencontrés. On peut, en suivant Elliot Berg

---

5 Ainsi, un exercice de revue de l'aide effectuée au Mali [Damon *et alii*, 1999], analysant un échantillon de 133 projets, aboutit à l'efficacité de 55 % d'entre eux (contre 20 % d'inefficaces) et constate cependant que, sur la période de dix ans examinée, les conditions de vie des populations ne se sont pas améliorées en dépit d'une aide continue et importante.

6 « L'imposante littérature sur l'efficacité de l'aide peut être partagée de différentes manières, mais la distinction la plus importante est entre les évaluations microéconomiques de projets et les analyses macroéconomiques d'impact de l'aide. On doit se souvenir de ce que Mosley a appelé le paradoxe micro-macro. Le paradoxe est que, pendant que les résultats des évaluations micros ont été en moyenne positifs, ceux des analyses macros sont au mieux ambigus » [White, 1992 : 164].

[1999], qui utilise une analogie médicale, classer de ce point de vue les diagnostics critiques en trois catégories.

> « – Certains critiques disent que le traitement est erroné : l'argent de l'aide a servi à financer des projets mal conçus et à soutenir des réformes politiques inadéquates.
> – Un deuxième groupe d'analystes soutient que les prescriptions sont appropriées mais que le patient ne peut ou ne veut pas prendre son remède.
> – Un troisième groupe juge les prescriptions plus ou moins adaptées mais condamne un mauvais "protocole" (*bad delivery*) » [Berg, 1999 : 7].

Le premier type de diagnostic s'est progressivement affaibli à mesure que s'installait le « consensus de Washington ». Paradoxalement, c'est peut-être de la Banque mondiale que pourrait venir une relance de cette critique, contenue dans les interventions de Joseph Stiglitz [1998 a; 1998 b].

Le deuxième type de critique a été largement dominant ces dernières années. C'est le manque d'engagement des décideurs et la faiblesse des institutions des pays du Sud qui ont été le plus souvent désignés comme les causes premières du manque d'*ownership* et de la faible efficacité de l'aide [Van de Walle, Johnston, 1996]. Cette analyse a conduit à la recommandation d'une plus grande sélectivité dans l'allocation de l'aide en faveur des pays dont les politiques et les institutions permettent une utilisation efficace des fonds accordés [Banque mondiale, 1998].

Mais les limites de ce diagnostic ont été mises en avant par les partisans du troisième type de critiques [Naudet, 1999 a]. Est-ce aux pays pauvres de s'adapter pour pouvoir utiliser efficacement l'aide telle qu'elle est ? Et si oui, quel sort est réservé aux pays dont les institutions sont faibles ? Ou est-ce au système d'aide de s'adapter à la réalité de pays dont les politiques et les institutions ne sont souvent que le reflet de causes structurelles qui précisément justifient le besoin d'être appuyés ? En effet, les causes du manque d'*ownership* et d'efficacité ne peuvent être attribuées aux seules institutions bénéficiaires. Elles sont aussi à chercher dans la complexité du système d'aide et de ses trop nombreux acteurs, dans une exigence technocratique toujours croissante, dans la multiplicité des objectifs qui conduisent à surcharger les agendas, dans la diversité des démarches et des procédures des multiples bailleurs qui pénalise les gestionnaires locaux.

Le débat n'est pas clos, mais la catégorisation proposée accentue les oppositions réelles. Beaucoup d'analystes empruntent à ces différentes critiques, même s'ils donnent un poids différent à chacune d'entre elles. La question de l'efficacité de l'aide peut ainsi se résumer au choix du dosage entre les différentes causes et les voies d'amélioration associées à un manque de résultats que tout le monde reconnaît.

Mais l'analyse de l'efficacité de l'aide n'épuise pas le débat sur l'aide, ni même sur l'impact de l'aide. Elle n'offre qu'un point de vue particulier d'examen des interrelations complexes entre les acteurs des pays pauvres et les composantes du « système » de coopération internationale.

Perspectives au-delà de la question de l'efficacité de l'aide

Dans toutes les situations d'aide, il y a deux types de conséquences à examiner : les conséquences de l'assistance et les conséquences de la dépendance à l'assistance.

John Stuart Mill, 1848

L'aide est une ressource parmi d'autres au service d'objectifs de développement. L'analyse de l'efficacité de l'aide, préoccupation évidente du détenteur de cette ressource – le bailleur de fonds –, consiste donc à isoler, dans le processus complexe du développement, une relation particulière de cause à effet. Si l'on ramène l'aide à une simple série d'investissements publics, ce qui est souvent le cas, alors cette problématique d'efficacité est à la fois pertinente et maîtrisable.

Mais on ne traite alors que des résultats directs de l'aide. Or cette dernière interagit également avec les préférences des acteurs et avec les autres ressources à leur disposition. L'effet d'éviction sur l'épargne intérieure publique, le résultat de l'accroissement de l'ouverture à l'extérieur dans les zones enclavées, le drainage des compétences administratives vers les structures temporaires de projets d'aide, l'incitation à l'épargne locale par les systèmes de crédits décentralisés, etc., sont autant d'exemples de ces innombrables voies par lesquelles l'aide affecte, de manière positive ou négative, les capacités, les incitations, les institutions et les différentes ressources locales.

Dans les espaces où la présence de l'aide a été massive et durable, ces interactions ont au moins autant d'importance que les effets directs obtenus. Dans ces espaces, l'aide ne peut être appréhendée comme la simple source de financement d'une gamme d'investissements publics, elle est en même temps un mode de relation au niveau international et local, un secteur économique, un pouvoir politique, etc. Nicolas Van de Walle [1998], après avoir remarqué l'« étroitesse de la question de l'efficacité économique de l'aide », propose, pour fonder une analyse globale, de parler de « régime d'aide », qu'il définit comme un ensemble de principes implicites ou explicites, de normes, de règles et de procédures de décision réunissant un ensemble d'acteurs. Dans les pays ou espaces que l'on pourrait dire « sous régime d'aide », isoler l'impact de la seule ressource aide extérieure devient soit illusoire, soit irréalisable.

En effet, soit on se préoccupe de l'efficacité d'une aide particulière, selon l'optique des évaluations, et le résultat obtenu est peu significatif car il ne tient compte que des effets directs [7]. Soit on tente de mesurer l'efficacité globale de l'aide, selon l'optique par exemple des études macroéconométriques, et l'on est généralement vaincu par la complexité [8]. On retrouve ici le paradoxe micro-macro : les résultats

---

7 Tout le monde sait ainsi que l'on peut réussir un projet si l'on parvient à débaucher les meilleurs cadres locaux, mais cela se fait au détriment des autres institutions. C'est cette « fongibilité » des ressources, humaines, institutionnelles et financières, qui fait dire à la Banque mondiale, à propos des évaluations à courte vue : *What you see is not what you get* [Banque mondiale, 1998].

8 Le même phénomène vaut pour la dimension temporelle. Soit l'on mesure l'efficacité de l'aide à court terme et le résultat manque de sens, soit on tente de l'évaluer à long terme et l'on ne peut en général rien dire. Aucune des études citées ci-dessus sur l'efficacité de l'aide n'adopte une optique de long terme.

micros sont visibles mais non significatifs, les résultats macros seraient significatifs mais ne sont pas décelables.

Dans les espaces « sous régime d'aide », les ressources internes et externes, de nature institutionnelle, humaine et financière, ne sont guère dissociables dans leurs effets, car l'essentiel est précisément dans leurs interactions. La question d'impact ne peut alors être instruite à partir de l'analyse de l'efficacité d'une ressource particulière fût-elle essentielle. Il convient plutôt d'observer l'efficience des acteurs utilisateurs, c'est-à-dire leur capacité à tirer le meilleur profit sur le long terme de l'ensemble des ressources à leur disposition [9]. C'est à partir de l'observation de cette efficience que peut être questionné l'impact global du « régime d'aide ».

C'est cette optique qui a été du reste adoptée, plus ou moins consciemment, dans bon nombre des études généralistes empiriques citées plus haut. En observant les institutions ou les comportements des décideurs soumis au « régime d'aide », ces études ont accordé une large place aux effets, souvent négatifs mais aussi parfois positifs, non désirés de l'aide. Certains analystes empiriques parlent alors d'un phénomène de dépendance à l'aide, qui précisément agirait sur l'efficience des receveurs d'aide. Ce phénomène, peu conceptualisé, n'a toutefois guère été traité que sur le plan de la dynamique sociale [10] et ne fait pas partie des thèmes globaux d'analyse de la coopération [11].

L'autonomie des acteurs, autre composante de leur efficience, agissant sous « régime d'aide » est encore moins considérée. De fait, il existe le même rapport entre la préoccupation centrale d'*ownership* de l'aide par les acteurs locaux, et celle presque ignorée d'autonomie qu'entre le thème d'efficacité de l'aide et celui d'efficience des acteurs. Le centrage sur la ressource d'aide est identique et entraîne la négligence des interactions entre ressources.

En 1996, 47 pays pauvres, représentant 300 millions d'habitants, ont reçu un volume d'aide supérieur à 10 % de leur produit intérieur brut. Pour beaucoup des acteurs de ces pays, ces transferts ont une importance cruciale depuis plusieurs décennies. Dans ces contextes, la question de l'impact de l'aide, et par conséquent des réformes à apporter à cette aide, nous semble devoir être abordée à travers l'analyse de l'efficience des acteurs locaux, et plus particulièrement de leur capacité d'autonomie ou de leur état de dépendance face au « régime d'aide ».

---

9 De même que dans un pays développé, la question de l'efficacité de l'ensemble du système d'aide sociale paraît démesurée et que l'impact de ce système est plutôt jugé à partir de l'analyse des populations et des trajectoires des bénéficiaires de cette aide.

10 Bernard Lecomte observe par exemple, en 1986, à propos des premiers pas d'associations autonomes de paysans sahéliens : « L'ennemi principal durant cette étape est l'institution d'appui elle-même : sa soif d'aider, d'apporter de l'argent, de faire exprimer des besoins, de les transformer en projets et de les satisfaire. Depuis quelques années, la *self-reliance* (autonomie) est devenue une mode. Aussi, quand une institution rencontre sur le terrain une organisation de base à l'état naissant, elle veut tout de suite accroître l'impact de ce partenaire idéal. »

11 La dépendance ne constitue ainsi un objet d'étude important d'aucun des nombreux travaux cités dans cette revue de littérature. Le mot n'apparaît même pas dans les grandes analyses « officielles » de la coopération, comme *Le Rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle*, de l'OCDE, publié en 1996, ou *Assessing Aid*, édité par la Banque mondiale en 1998.

Des regards divers sur la problématique d'autonomie/dépendance face à l'aide extérieure

Le thème central de ce numéro d'*Autrepart* est celui de la problématique d'autonomie et de dépendance face à l'aide extérieure. Ce cahier a pour ambition de participer à la construction de cette problématique et non d'ajouter une contribution à une thématique déjà structurée. Ainsi, à travers leurs objets, analyses ou expériences, et leurs conclusions, les différentes contributions de ce recueil devraient permettre de tester l'intérêt de cette problématique et de proposer des éléments conceptuels permettant de l'approfondir ultérieurement. La principale question posée, à travers ce numéro, est donc la suivante : *les concepts d'autonomie et de dépendance des acteurs du Sud ajoutent-ils à la compréhension de l'impact et des enjeux de la coopération ?*

Cette question centrale en appelle deux autres qui ont également été adressées aux auteurs de cet ouvrage. La première concerne la pertinence d'isoler la problématique de développement des espaces fortement aidés. La reconnaissance de la particularité des espaces « sous régime d'aide » nous semble constituer un premier pas vers le recentrage de l'analyse de l'aide vers les acteurs de ces espaces. En amont de la question précédente, une première interrogation est donc : *y a-t-il une problématique de développement propre aux espaces fortement aidés ?*

En aval de la tentative de construction d'une « nouvelle problématique » d'analyse, on ne peut qu'être interpellé par la masse considérable d'analyse critique de l'aide. Il semble aujourd'hui plus nécessaire d'apporter une contribution à la relégitimation de l'aide et à la construction de nouvelles approches que d'ajouter une pierre de plus à l'édifice critique déjà constitué. La préoccupation de dépendance, concept dérangeant, présente un risque certain de ce point de vue [12]. Le thème de ce numéro doit ainsi être également interrogé du point de vue de son contenu constructif et non seulement critique. Cela constitue la troisième question collective : *la problématique d'autonomie et dépendance peut-elle fonder une critique constructive de la coopération ?*

L'autonomie et la dépendance font partie de ces termes d'utilisation courante dans des disciplines scientifiques variées (économie, sociologie, psychologie, anthropologie) et leur examen renvoie forcément à une approche interdisciplinaire. Cela a été le cas dans cette revue où l'on trouvera le point de vue d'économistes, d'anthropologues et de sociologues. Mais ces notions sont des préoccupations de praticiens avant d'être celles de scientifiques et les témoignages d'expériences concrètes nous ont paru également indispensables. En particulier, la problématique d'autonomie-dépendance doit s'examiner à travers l'expérience des « aidés ». Plusieurs contributions reposent ainsi, pour fonder leur analyse, soit sur des études de cas, soit sur le recueil de la perception de l'aide auprès de ses « bénéficiaires ».

---

12 Ainsi Paul Collier, dans un article récent intitulé, « Aid Dependency : a Critique », utilise le terme d'« école de la dépendance » pour qualifier tous les « adversaires » de l'aide. Il est ainsi à craindre que l'évocation de la dépendance soit associée à une critique radicale de l'aide et non à une construction positive basée sur le respect de l'autonomie des bénéficiaires.

Jacky Amprou et Elsa Duret proposent d'abord une présentation statistique et économique du phénomène de dépendance à l'aide extérieure et montrent comment l'aide, interagissant avec les différents groupes d'intérêt et les autres sources de rente, peut promouvoir la mise en œuvre de réformes. À leur suite, Alice Sindzingre procède à un panorama de l'analyse de la relation d'aide du point de vue de l'économie politique des réformes, mettant en évidence l'importance des jeux d'acteurs, des rationalités microéconomiques et des logiques institutionnelles dans les rapports de dépendance.

Deux études de cas suivent. Jacques Gaillard et Roland Waast traitent des dispositifs de recherche scientifique au Sud, à travers les exemples de la Tanzanie et du Sénégal. Ils exposent les acquis mais aussi la situation de profonde dépendance au financement extérieur, terminant sur l'exposé des nouvelles formes de coopération en gestation. Pierre-Yves Le Meur analyse ensuite les logiques paysannes au Bénin, particulièrement dans le cas des filières ananas et riz; son texte relativise indirectement le rôle de l'aide extérieure en mettant en évidence le jeu complexe des acteurs ruraux qui jouent des différentes sources d'incitation: politiques, commerciales, institutionnelles et développementales.

La contribution de Marie-Laure de Noray et celle de Séverine Benoît reposent sur l'analyse de discours d'acteurs sahéliens à propos de la coopération. Marie-Laure de Noray étudie, sur la base d'interviews, le langage et les perceptions de l'aide extérieure des agents de développement au Mali. Séverine Benoît procède de même à partir de propos de responsables paysans et d'agents d'ONG sahéliens qui illustrent les modalités de dépendance des organisations paysannes, et propose des modes de faire plus appropriés pour les coopérations.

Les deux contributions suivantes sont des témoignages. François Roubaud tire des leçons de l'expérience d'un projet d'appui à l'analyse statistique et macroéconomique à Madagascar, qui le conduisent à une certaine réhabilitation du mode d'intervention par projet. Bernard Lecomte raconte et analyse les anecdotes marquantes de sa vie de « développeur », et refait le chemin qui l'a amené à mettre la problématique d'autonomie-dépendance au centre de sa pratique.

Enfin, Jean-David Naudet s'interroge sur le dilemme entre solidarité et dépendance: peut-on accorder une aide généreuse aux plus pauvres sans prendre le risque de les rendre dépendants?

Ces contributions n'instruisent les questions proposées que de manière partielle. En particulier, bien que les mécanismes de la construction de l'autonomie soient évoqués au cours de ce numéro par François Roubaud, Pierre-Yves Le Meur ou Bernard Lecomte, de manière générale, les contributions dessinent un ensemble plutôt basé sur l'analyse de la dépendance à l'aide. Les notions de dépendance et d'autonomie y sont analysées essentiellement sur les plans financier et institutionnel. On pourra regretter le faible développement des questions de relations interpersonnelles, et l'absence de contributions issues de la psychosociologie. On remarquera aussi l'absence de contributions en provenance d'acteurs de pays fortement aidés, de même qu'en provenance des institutions d'aide elle-même: leurs perceptions ne sont analysées qu'indirectement.

Les contributions réunies offrent cependant un regard multiple sur le questionnement commun de la dépendance à l'aide, et constituent de ce fait, nous l'es-

pérons, un apport appréciable au débat sur la coopération au développement à travers la tentative de construction d'une nouvelle problématique d'analyse.

Mais nous n'avons pas seulement souhaité faire un numéro multidisciplinaire ou à la frontière entre théorie et pratique. Notre ambition (notre prétention pourrait-on dire) aura été de se situer entre science et morale, pour reprendre le commentaire flatteur d'un lecteur d'un des articles proposés. Cet ouvrage aspire à refléter des analyses scientifiques de « terrains particuliers », des leçons d'expérience de praticiens mais aussi des engagements personnels et des recommandations à l'usage de la communauté du développement. Marie-Laure de Noray expose dans sa contribution que le langage du développement, se parant des attributs du langage scientifique, se caractérise par l'absence de personnalisation alors que celui des ONG, se parant des atouts de l'engagement, use de la première personne. Certains auteurs de ce dossier parlent tour à tour ces différents langages. Les problèmes scientifiques sont universels mais les dilemmes moraux sont personnalisés et l'analyse en profondeur de la relation d'aide fait apparaître l'un et l'autre de ces aspects.

Considérations sur la dépendance à l'aide

Autonomie et dépendance : un essai de définition

> *La relation entre riches et pauvres selon la théorie de la dépendance ne devrait être que partiellement autoritaire ; elle devrait également être aimable, morale et sentimentale : une tutelle affectionnée d'un côté, une déférence respectueuse et reconnaissante de l'autre.*
>
> John Stuart Mill, 1848

Historiquement et sémantiquement, la notion d'autonomie (obéir à ses propres lois) renvoyait à celle d'autarcie ou d'indépendance vis-à-vis de l'extérieur. Être autonome, c'était se suffire à soi-même. Dans un monde où chacun, même le plus puissant, évolue en fonction de règles et contraintes externes et surtout dépend des autres pour toutes les actions qu'il entreprend, l'autonomie doit être comprise dans un sens plus réduit.

Reprenant une définition donnée en psychosociologie [Brizais, 1997], nous dirons que l'autonomie est la capacité d'un sujet (individu, groupe, institution) à gérer, à son initiative et selon ses objectifs, les contraintes et les ressources offertes par l'environnement : soit en ne mobilisant que ses ressources propres – c'est l'autarcie –, soit en activant ses médiations sociales pour compléter ses ressources propres par celles d'autrui.

On voit que selon cette définition, l'aide est très souvent facteur d'autonomie : lorsqu'elle atténue les contraintes externes, lorsqu'elle accroît les ressources propres des aidés, lorsqu'elle étend les ressources externes mobilisables. Mais elle n'est source d'autonomie qu'à la condition d'être activée par son sujet, c'est-à-dire de s'inscrire dans son environnement, de lui être accessible à partir de règles intelligibles, et de lui laisser l'initiative d'actionner les ressources ainsi proposées.

A contrario, un sujet sera dépendant s'il ne peut, pour la satisfaction de ses besoins, désirs et objectifs, ni se contenter de ses ressources propres, ni activer les ressources de son environnement. Il se mettra alors en position d'« attente » de

l'initiative d'autrui pour poursuivre ses objectifs, et sera lui-même (et ses ressources) activé par des éléments de son environnement [13].

On voit que l'on a dans cette définition neutre de la dépendance, perçue en général comme une chose négative, une concordance presque parfaite avec la notion de « participation » qui, elle, est vue positivement dans le monde du développement. La participation est bien l'activation extérieure des ressources des usagers pour les amener à contribuer aux succès de projets grâce auxquels ils peuvent espérer cheminer vers leurs objectifs propres.

C'est toute l'ambiguïté des institutions de coopération vis-à-vis de la problématique autonomie-dépendance, analysée ici notamment par Bernard Lecomte et Séverine Benoît, que d'élargir les opportunités et d'appuyer les objectifs des bénéficiaires, tout en restant le plus souvent le lieu externe d'activation de leurs ressources propres.

Les études de cas présentées par Jacques Gaillard et Roland Waast, d'une part, et Pierre-Yves Le Meur, d'autre part, permettent de tracer une première frontière entre situations d'autonomie et de dépendance. Dans le cas des dispositifs nationaux de recherche, service public largement consommé par les bailleurs de fonds, l'ensemble des acteurs est activé par des logiques externes et la dépendance paraît écrasante. Dans le cas de filières agricoles productives, l'aide se présente comme une ressource parmi d'autres, souvent utilisée à l'initiative des acteurs locaux dans des stratégies diversifiées : elle apparaît alors plutôt comme facteur d'autonomie.

Ces jeux d'acteurs complexes font apparaître une troisième situation entre autonomie et dépendance que l'on pourrait qualifier de « résistante » ou de « duplice ». Elle intervient lorsque le sujet accepte d'être contraint et activé par son environnement, mais résiste à cette atteinte à son autonomie en simulant l'adhésion et en adoptant, de manière subreptice, un comportement différent de celui prescrit par l'extérieur. Cette situation fréquente dans les espaces fortement aidés est décrite tant par Séverine Benoît, en ce qui concerne les paysans, que par Alice Sindzingre pour les gouvernants. La « résistance », marge de manœuvre selon Séverine Benoît ou « force des faibles » selon Alice Sindzingre, pourrait apparaître comme un moindre mal dans des situations de forte dépendance. Cette attitude peut cependant mettre la relation d'aide elle-même en péril, et constituer un facteur important d'inefficacité.

Éloge de la dépendance

La dépendance est en somme une des bases du lien social.
Albert Memmi, 1979

Le parallèle entre dépendance et participation est utile pour montrer que le contenu, positif et négatif, que l'on met dans les concepts est souvent trompeur. On peut ainsi trouver de multiples attraits à la dépendance.

La dépendance est une relation consentie qui repose donc partiellement sur une mutuelle satisfaction (même si elle est en même temps source de frustration).

---

13 Cette position d'attente, caractéristique de la dépendance, se retrouve dans son étymologie. Le mot vient du latin *dependere* : être suspendu à.

En cela elle diffère de la relation de domination-sujétion [14]. La satisfaction du pourvoyeur, en l'occurrence du donneur d'aide, est réelle, même si elle est souvent passée sous silence : le sentiment d'utilité lorsque l'on répond à un besoin, le sentiment d'importance lorsque l'on est l'objet d'une attente, le sentiment de pouvoir lorsqu'on active les ressources d'autrui sont autant d'éléments de la satisfaction du pourvoyeur d'aide à tous les niveaux [15]. On se trompe souvent en ne cherchant que des motivations d'intérêt politique ou commercial au dispositif de coopération. Mais le dépendant tire également avantage de la relation, d'abord parce qu'elle lui permet de combler des besoins et des désirs, mais aussi parce qu'elle est une relation de protection et de sécurité. Dépendre, c'est « pouvoir compter sur [16] ». Dépendre de quelqu'un (d'un maître à penser, d'une institution, d'un homme politique), c'est « la douceur d'être inclus » [Morineau, 1987] opposée à la cruauté de l'exclusion.

La dépendance est banale et omniprésente : entre riches et pauvres, jeunes et vieux, puissants et faibles, etc. Elle est un lien, une relation entre personnes ou groupes qui ne peuvent pas facilement avoir d'autres types de relation. Le marché, contrairement à ce que laisse croire le célèbre slogan *Trade not Aid*, n'est pas un substitut ou une alternative à l'aide. Si l'on devait aujourd'hui arrêter l'aide internationale, elle ne serait sans doute remplacée par aucun autre type de relation concernant les mêmes acteurs. La dépendance est une relation inégale entre inégaux (du point de vue des ressources). Cela est déplaisant mais un monde sans dépendance ne serait pas un monde de relations égales entre égaux. Ce serait avant tout un monde sans relations entre inégaux.

Une nouvelle fois, l'analyse des dispositifs de recherche au Sud de Jacques Gaillard et Roland Waast fournit une illustration de ces relations inégales, mais tout de même bénéfiques. La recherche au Sud peut « compter sur » la coopération du Nord. Cette relation est contraignante et inégalitaire mais permet à ces dispositifs d'exister et peut-être de préparer l'avenir.

En résumé, la dépendance est un avatar des processus complexes visant à la redistribution et à la justice. Les situations où l'on parle de dépendance – sécurité sociale, aide internationale, transferts familiaux – sont les mêmes que celles où l'on parle de solidarité.

Dépendre de l'extérieur, être en attente, et comme suspendu à l'initiative d'autrui pour pouvoir satisfaire ses besoins et poursuivre ses objectifs n'est certes pas une situation pleinement enviable, et elle appelle à lutter pour reprendre l'initiative. Mais c'est tout de même un demi-mal qui laisse ouverts perspectives et espoir et qui

---

14 « On assimile couramment dépendance et sujétion, d'ailleurs au profit de la sujétion : le dépendant serait une autre appellation pour le dominé. Mais une analyse même superficielle suffit à démentir cette équivalence : si le dépendant et le dominé sont tous les deux aliénés, ils ne le sont pas de la même manière. Si leur volonté, à tous deux, leur échappe en quelque mesure, ce qui les différencie l'emporte sur ce qui les rapproche : en un mot, le dépendant consent plus ou moins à son aliénation, le dominé, non. La raison en est claire : le dépendant trouve profit à l'être ; le dominé, non » [Memmi, 1979 : 19].

15 « L'appât du don est aussi puissant ou plus que l'appât du gain, et il est tout aussi essentiel d'en élucider les règles que de connaître les lois du marché ou de la bureaucratie pour comprendre la société moderne » [Godbout, 1992 : 31].

16 Le mot *dependence* en anglais, que l'on peut employer dans le sens de confiance, traduit mieux cette aspect de la dépendance : on parlera par exemple de *dependable person* pour une personne de confiance.

maintient le lien à autrui. Du moins est-ce un demi-mal tant que cette situation d'attente d'autrui ne devient pas le principal obstacle à compter sur soi-même.

Ravages de la dépendance

> *Il existe un mot inuit qui caractérise les sentiments que les Blancs leur inspirent. Ce mot est* Ilira *et il n'est pas facile à traduire. C'est une sorte de peur, un mélange de respect et d'intimidation…* Ilira *est cette tendance en chacun de nous à donner les réponses que les puissants attendent de nous et non ce que nous croyons vraiment. Ainsi, quand on demanda à des pères et mères inuit s'ils souhaitaient que leurs enfants poursuivent leur scolarité en internat, ce qui signifiait qu'ils seraient « sortis » de leur environnement et de leur langue maternelle, la plupart ont répondu « oui » alors que chaque fibre de leur être désirait répondre « non ».*
>
> Martin O'Malley, 1999

La dépendance est un lien, mais un lien instable constamment menacé de dégénérer en pathologie. Les contributions présentées offrent de nombreux exemples de ces effets pervers d'une relation de dépendance.

• Les relations de dépendance ont souvent tendance à devenir centrales du point de vue du dépendant, et donc excluantes. Le pourvoyeur pousse fréquemment à cette centralité par goût du pouvoir (souvent inconscient) et parce qu'il est lui même dépendant de la possession d'un « bénéficiaire » qui ne doit pas lui échapper. Bernard Lecomte montre la tentation toujours présente de cette exclusion des autres acteurs en rappelant qu'il faut « percevoir les relations locales comme plus essentielles que les partenariats Nord-Sud ». Marie-Laure de Noray illustre le risque de rupture par le « parler-développement » qui singularise les agents de l'aide dans leur propre milieu.

• Si relations de dépendance et relations de domination-sujétion ne sont pas à confondre, une situation de dépendance est évidemment un point de départ privilégié pour une relation de sujétion. Au fur et à mesure que le pourvoyeur critique le dépendant, change unilatéralement les objets qu'il accepte de financer et durcit sans arrêt les conditions d'octroi de ses ressources, il entre dans une relation de domination. Une telle dérive est très sensible en matière d'ajustement et d'aide à la réforme comme les contributions d'Alice Sindzingre et de Jacky Amprou et Elsa Duret le rappellent.

• Les relations de dépendance donnent fréquemment lieu à des cercles vicieux dans lesquels le besoin de l'autre s'accroît au cours du temps. Ces trappes à dépendance sont basées sur des processus de décapitalisation des ressources propres, dus à l'usage répété de ressources externes, comme nous l'expliquent Jean-David Naudet ou Alice Sindzingre parlant de « besoin croissant et de rendement décroissant des ressources ».

Vers des concepts opérationnels ?

Les articles présentés ne font évidemment pas le tour du questionnement proposé. Ils permettent cependant de répondre partiellement et positivement

aux questions énoncées comme point de départ. De plus, ils mettent en lumière le caractère opérationnel et l'originalité par rapport aux débats actuels d'une analyse basée sur les notions d'autonomie et de dépendance à l'aide. Examinons, en premier lieu, les éléments de réponse proposés aux trois questions de départ.

Y a-t-il une problématique de développement propre aux pays fortement aidés ?

> *Il y a un arbre fruitier dont les fruits sont beaucoup aimés par les chacals. Et là, il y a un chacal qui est malade. Quand on lui demande ce qui l'a rendu malade, il répond : « C'est tel fruit. » Quand on lui demande ce qui va le soigner, il répond : « Le même fruit. » C'est cela, l'aide.*
>
> Ndeye Sarr, 1999

La plupart des contributions mettent en avant des arguments pour considérer comme un cas spécifique la problématique de développement des espaces fortement dépendants de l'aide : logiques rentières prédominantes (Jacky Amprou et Elsa Duret), attitudes « réactives » dues à la dissymétrie des relations (Alice Sindzingre, Séverine Benoît), risque de mauvaise utilisation des ressources propres (Jean-David Naudet). Dans ces espaces, comme nous le dit joliment Ndeye Sarr en exergue, l'aide devient à la fois remède et poison. François Roubaud nous met en garde à ce sujet : dans les espaces peu performants où l'aide est déjà fortement présente, faire plus que ce que l'on fait n'est pas une bonne option, donner plus de moyens peut être contre-productif.

Les pays, les populations, les institutions qui ont le plus besoin d'aide sont aussi ceux qui doivent le plus se défendre contre cette dernière. C'est le propre du dilemme autonomie-dépendance, et ce qui fait de la problématique des espaces fortement aidés un enjeu tout à fait particulier et difficile. En conséquence, celui qui aide, comme nous le dit Bernard Lecomte, marche sur une « ligne de crête ».

Les concepts d'autonomie et de dépendance aident-ils à comprendre les enjeux de la coopération ?

> *Je protestais contre le syndrome de l'« économiste de passage », c'est-à-dire contre l'habitude d'émettre des recommandations péremptoires en faisant appel à des principes et des remèdes universels – qu'ils soient anciens ou tout nouveaux – après une prise de connaissance minimale avec le « patient ». Mais avec le temps, un autre objectif revêtit une plus grande importance dans mon esprit : aller à l'encontre de la tendance de nombreux Colombiens et Latino-Américains à travailler main dans la main avec les économistes de passage par leur attitude auto-désapprobatrice… Il m'apparut que parce qu'ils étaient enclins à émettre des condamnations globales de leur réalité, les Latino-Américains devenaient incapables d'apprendre de leur propre expérience. Plus tard, j'inventai une expression pour ce trait de caractère : le complexe de l'échec ou* fracasomania.
>
> Albert O. Hirschman, 1984

L'intérêt de la notion de dépendance est de mettre en avant un concept global, impliquant donateurs, receveurs et modes opératoires, correspondant à une réalité concrète sans arrêt observée. Alors que la communauté des acteurs de l'aide au développement met l'accent sur les facteurs politiques et institutionnels comme vecteurs du développement [Banque mondiale, 1998], comment qualifier et analyser la plasticité des institutions et le manque de maîtrise des politiques, relevés au long des contributions de ce recueil, sans invoquer ce phénomène de dépendance ? Dans le contexte actuel de fortes critiques envers les institutions du Sud (notamment dans la perspective de l'économie politique comme en témoignent la contribution de Jacky Amprou et Elsa Duret et celle de Alice Sindzingre), rendues responsables en grande partie de l'inefficacité de l'aide, il est bon de montrer que la dépendance met autant en cause les modalités de l'aide et le comportement du donateur (Séverine Benoît, Jean-David Naudet) que l'attitude du receveur. En d'autres termes, l'accent actuel mis sur la faiblesse institutionnelle des pays aidés fait partie de ce mécanisme créateur de dépendance et de *fracasomania*.

La conquête de leur autonomie par les institutions, publiques et civiles, des pays fortement aidés est un enjeu important pour l'avenir. Elle ne pourra sans doute avoir lieu que dans une dynamique de progrès et de croissance, et donc dans un contexte d'utilisation efficace des ressources. Mais elle nécessitera aussi un changement de pouvoir dans la relation d'aide qui ne sera possible que si le niveau de financement, les objets financés et les règles d'accès à l'aide deviennent plus stables et plus prévisibles (Jean-David Naudet). Or il existe certainement un dilemme entre stabilité des règles (« Le pouvoir d'abord, le programme ensuite », dit Bernard Lecomte citant Saul Alinsky [1978]) et contexte d'efficacité (le « programme d'abord », répondent la quasi-totalité des bailleurs de fonds), dont il faudra trouver le juste équilibre.

Une critique constructive ?

> *La seule façon de régulariser et de moraliser les problèmes de pouvoir, c'est de les forcer au grand jour pour éviter la consolidation de situations de force et la cristallisation de relations de dépendance stables autour de ces situations.*
>
> Michel Crozier et Erhard Frieberg, 1977

L'analyse des situations de dépendance amène à critiquer certaines pratiques de coopération ou certaines situations d'excès d'aide (Jean-David Naudet). Mais elle conduit souvent à émousser le caractère dramatique contenu dans cette notion de dépendance plutôt qu'à le renforcer. L'analyse de la dépendance est avant tout banalisante et donc déculpabilisante (par exemple, l'analyse des dispositifs de recherche par Jacques Gaillard et Roland Waast). Elle peut être également libératrice en mettant à jour des mécanismes de pouvoir (voir exergue).

Mais l'analyse des phénomènes de dépendance et d'autonomie se justifie d'abord parce qu'ils constituent des concepts opérationnels, en ce sens qu'ils permettent d'aboutir à des recommandations concrètes d'amélioration de la pratique de coopération, et ensuite parce qu'ils mettent l'accent sur la relation d'aide et non

sur le seul objet de l'aide. Nous terminerons cette introduction par de courtes remarques portant sur ces deux dernières affirmations.

Quelques enseignements pour les coopérations

> Aujourd'hui, *« les dominants, technocrates ou épistémocrates de droite ou de gauche ont partie liée avec la raison et l'universel : on se dirige vers des univers où il faudra de plus en plus de justifications techniques, rationnelles, pour dominer et dans lesquels les dominés, eux aussi, pourront et devront de plus en plus se servir de la raison pour se défendre contre la domination… La sociologie, seule en mesure de porter au jour ces mécanismes, devra plus que jamais choisir entre le parti de mettre ses instruments rationnels de connaissance au service d'une domination toujours plus rationnelle, ou d'analyser rationnellement la domination et tout spécialement la contribution que la connaissance rationnelle peut apporter à la domination. »*
>
> Pierre Bourdieu, 1994

On trouvera fréquemment, à la lecture des réflexions des auteurs, des conclusions d'analyse ou des leçons d'expérience présentées sous la forme de propositions opérationnelles à l'adresse des acteurs de l'aide. Sans chercher à les résumer, on peut distinguer deux axes dominants, qui forment un nouveau dilemme.

Le premier axe porte sur les modalités d'un meilleur partage du pouvoir au sein de la relation d'aide. « Réhabiliter les transferts » (Jean-David Naudet), « laisser de l'espace » (Bernard Lecomte), « réduire la dissymétrie » (Séverine Benoît) sont autant de façon de proposer un rééquilibrage de la relation de coopération. Cela ne doit toutefois pas se faire sans contrepartie à la façon d'une « aide aubaine » (Séverine Benoît), mais en mettant à leur tour les ressources d'aide en attente d'une activation par les ressources propres des acteurs locaux.

Le second axe repose sur la construction ou le renforcement des dynamiques d'autonomie dans des environnements difficiles. François Roubaud montre que le renforcement des capacités et des compétences doit se faire parfois contre le milieu et que cela nécessite une dose d'isolement et/ou de conflit que l'intervention extérieure peut aider à susciter, ce que Jacques Gaillard et Roland Waast confirment en mettant en avant l'appui à de petites équipes autonomes de recherche. Jacky Amprou et Elsa Duret mettent également en évidence la nécessité d'appuyer certains groupes, au détriment d'autres, pour faire progresser les réformes, même lorsqu'elles sont d'intérêt général.

Ces deux axes de propositions, partiellement contradictoires, situent la forme d'engagement souhaitable du pourvoyeur d'aide : forte et sécurisante quand il s'agit d'aider certains acteurs à lutter contre un environnement (politique, naturel, institutionnel), hostile, seconde et complémentaire aux efforts propres quand il convient de favoriser une plus large dynamique d'autonomie. L'expérience montre cependant que les pourvoyeurs d'aide n'ont pas toujours le discernement, le libre arbitre et les instruments nécessaires pour réussir la difficile adaptation de leur attitude au contexte d'action.

L'accent mis sur la relation

> *On agresse qui vous aide, parce qu'on a aussi besoin de se défendre contre lui. J'aime cet homme pour le bien qu'il me fait, mais je dois l'aimer moins pour m'estimer moi-même.*
>
> Albert Memmi, 1979

La force de l'analyse des situations de dépendance et de prise d'autonomie est de mettre l'accent sur la relation d'aide. L'aide est une relation triangulaire entre un pourvoyeur, un receveur et un objet. L'efficacité de l'aide met l'accent sur la relation pourvoyeur/objet; elle est avant tout la préoccupation du donateur. L'*ownership* se centre sur la relation objet/receveur, c'est la capacité à s'approprier l'objet transféré. Mais la relation fondamentale, bien qu'abstraite car absente de tout objet, est la relation entre pourvoyeur et receveur. C'est elle qui agit sur l'efficience du receveur. La qualité de cette relation est essentielle pour que l'aide soit légitimée par le pourvoyeur et appropriée par le receveur.

Marie-Laure de Noray donne un exemple saisissant de la différence entre ces différentes façons d'apprécier l'aide en relevant l'opinion extrêmement positive des Bamakois à propos d'un jumelage avec la ville d'Angers, que les observateurs aguerris jugent loin d'être exemplaire du point de vue de l'efficacité.

L'efficacité est certainement une préoccupation essentielle des donateurs sur le court terme. Mais, quand la relation d'aide devient un problème, l'objet financé par cette aide perd son caractère de solution. À plus long terme, la valeur de la relation entre pourvoyeur et receveur est déterminante pour que l'aide soit une occasion d'épanouissement ou au contraire de lassitude d'un côté et de sujétion de l'autre, de renforcement réciproque ou de perpétuel recommencement et de dépersonnalisation. L'analyse de l'efficacité de l'aide ne peut s'abstraire de celle de la qualité de la relation de coopération.

Bibliographie

Afrique contemporaine [1998], *Les Aides à l'Afrique en question*, Paris, La Documentation française, 220 p.

Alinsky Saul [1978], *Manuel de l'animateur social*, Paris, Le Seuil, 254 p.

Banque mondiale [1998], *Assessing Aid : What Works, What Doesn't and Why*, Washington, World Bank Policy Research Report, Oxford University Press, 160 p.

Berg Elliot [1993], *Rethinking Technical Cooperation : Reforms for Capacity Building in Africa*, New York, UNDP, 336 p.

Berg Elliot [1997], « Dilemmas in Donor Aid Strategies », in Catherine Gwin, Joan M. Nelson (eds), *Perspectives on Aid and Development*, Washington, ODC Policy Essay 22 : 79 à 94.

Berg Elliot [1999], « Préface », in Jean-David Naudet, *Trouver des problèmes aux solutions. Vingt ans d'aide au Sahel*, Paris, OCDE : 11 à 21.

Boltanski Luc, Chiapello Ève [1999], *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard, 843 p.

Bourdieu Pierre [1994], *Raisons pratiques*, Paris, Le Seuil, 248 p.

Bowen L. Janine [1998], *Foreign Aid and Economic Growth : a Theoretical and Empirical Investigation*, Aldershot, Ashgate, 112 p.

Brizais René [1997], *Cours de psychosociologie*, multigr.

Brautigam Deborah, Botchwey Kwesi [1998], *The Impact of Aid Dependence on Governance and Institutions*, AERC-ODC, mimeogr., 28 p.

BURNELL Peter [1998], *Foreign Aid in a Changing World*, Buckingam, Open University Press, 288 p.
BURNSIDE Craig, DOLLAR David [1997], *Aid, Policies and Growth*, Policy Research Paper 1777, World Bank, 48 p.
CARR C. Stuart, MAC AULIFFE Elisabeth, MAC LACHLAN Malcom [1998], *Psychology of Aid*, New York, Routledge, 253 p.
CASSEN Robert *et alii* [1985], *Does Aid Work?*, Oxford, Clarendon Press, 354 p.
COLLIER Paul [1997], « The Failure of Conditionality », in Catherine Gwin, Joan M. Nelson, *Perspectives on Aid and Development*, Washington, ODC Policy Essay 22 : 51 à 78.
COLLIER Paul [1999], « Aid Dependency : a Critique », *Journal of African Economics*, 8 (4), Oxford, Oxford University Press : 528-545.
COLLIER Paul, GUILLAUMONT Patrick, GUILLAUMONT Sylviane, GUNNING Jan Willem [1997], « Redesigning Conditionality », *World Development*, 25 (9): 1399 à 1407.
COLLIER Paul, DOLLAR David [1999], *Aid Allocation and Poverty Reduction*, Policy Research Working Paper 2041, Washington, World Bank, 42 p.
CREWE Emma, HARRISSON Elisabeth [1999], *Whose Development? An Ethnography of Aid*, New York, Zed Book, 256 p.
CROZIER Michel, FRIEDBERG Erhard [1977], *L'Acteur et le Système*, Paris, Points, 500 p.
DAMON Jacqueline, DANTE Idrissa, NAUDET Jean-David [1999], *Réformer les systèmes d'aide : le cas du Mali*, Paris, OCDE-PNUD, 84 p.
ECCLES Stephen, GWIN Catherine [1997], *Supporting Effective Aid : a Framework for Future Concessional Funding of Multilateral Development Bank*, Washington, ODC Policy Essay 23, 118 p.
GODBOUT Jacques [1992], *L'Esprit du don*, Paris, la Découverte, 345 p.
GORDON David, GWIN Catherine, SINDING Steven W. [1996], *What Future for Aid?*, ODC Occasional Paper 2, 36 p.
GRANT Richard, NIJMAN Jan [1998], *The Global Crisis in Foreign Aid : Space, Place and Society*, Syracuse, Syracuse University Press, 224 p.
GRIFFIN Keith [1991], « Foreign Aid after the Cold War », *Development and Change*, 22 : 645 à 685.
GUENEAU Marie-Christine, LECOMTE Bernard [1998], *Les Paysans sahéliens dans les marigots de l'aide*, Paris, L'Harmattan, 280 p.
GUILLAUMONT Patrick, CHAUVET Lisa [1999], *Aid and Performance : a Reassessment*, University of Auvergne, multigr., 32 p.
GUPTA L. Kanhaya, ASEM Ebnezer [1999], *Foreign Aid : New Pespectives*, Boston, Kluwer Academic Press, 304 p.
GWIN Catherine, NELSON Joan M. [1997], *Perspectives on Aid and Development*, Washington, ODC Policy Essay 22, 98 p.
HANSEN Henrik, TARP Finn [1999], *Aid Effectiveness Disputed*, University of Copenhagen, mimeogr., 27 p.
HAVNAVIK Kjell, VAN ARKADIE Brian [1996], *Domination or Dialogue : Experiences and Prospects for African Development Cooperation*, Motala, Motala Grafiska, 131 p.
HIRSCHMAN Albert [1984], « A Dissenter's Confession », in Gerald M. Meier, Seers Dudley, *Pioneers in Development*, Oxford, World Bank Publication, Oxford University Press, 680 p.
HOOK W. Steven [1996], *Foreign Aid toward the Millenium*, London, Lynne Rienner Publishers, 248 p.
KAUL Inge, GRUNBERG Isabelle, STERN Marc A. [1999], *Global Public Goods : International Cooperation in the 21st Century*, New York, UNDP, Oxford University Press, 546 p.
KILLICK Tony [1998], *Aid and the Political Economy of Policy Change*, New York, ODI, Routledge, 221 p.
KYMLICKA Will [1999], *Les Théories de la justice : une introduction*, Paris, La Découverte, 363 p.
LANCASTER Carol [1999], « Aid to Africa : so Much to do, so Little Done », Chicago, University of Chicago Press, 289 p.
LECOMTE Bernard [1986], *L'Aide par projets : limites et alternatives*, Paris, OCDE, 47 p.
LENSINK Robert, WHITE Howard [1999], *Assessing Aid : a Manifesto for Aid in the 21st Century?*, mimeogr., 15 p.
MAC GILLIVRAY Mark, MORRISEY Oliver [1999], *The New Macroeconomics of Aid : a Review of Recent Theories and Empirical Evidence*, University of Nottingham, mimeogr., 14 p.

MEMMI Albert [1979], *La Dépendance*, Paris, Gallimard, 207 p.
MILL John Stuart [1848], *Principles of Political Economy*, London, Penguin Classics.
MORINEAU Michel [1987], « La douceur d'être inclus », in Françoise Thélamon (éd.), *Sociabilité, Pouvoir et Société*, université de Rouen, 110.
MOSLEY Paul, HUDSON John [1996], *Aid Effectiveness : a Study of the Effectiveness of Overseas Aid in the Main Countries Receiving ODA Assistance*, University of Reading, mimeogr., 83 p.
NAUDET Jean-David [1999 a], *Trouver des problèmes aux solutions. Vingt ans d'aide au Sahel*, Paris, OCDE, 341 p.
NAUDET Jean-David [1999 b], *Aide publique et Financement du développement des pays sahéliens*, document de travail, DIAL-Club du Sahel, 38 p.
SARR Ndeye [1999], *Interviews*, GRAD, Bonneville.
OCDE [1996), *Le Rôle de la coopération pour le développement à l'aube du XXIe siècle*, Paris, 19 p.
O'HANLON Michaël, GRAHAM Carol [1997], *A Half Penny on the Federal Dollar : the Future of Development Aid*, Washington, Brookings Institution Press, 102 p.
O'MALLEY Martin [1999], *Why Nunavut*, Iqaluit, CBC News Online.
O'NEIL B. Helen, TOYE John [1998], *A World Without Famine : New Approaches to Aid and Development*, New York, Saint-Martins Press, 524 p.
RAFFER Kunibert, SINGER H.W. [1996], *The Foreign Aid Business : Economic Assistance and Development Cooperation*, Brookfield, Edward Elgar Publishing Limited, 236 p.
RIDDELL C. Roger [1996 a], *Trends in International Cooperation*, Aga Khan Foundation, Canada Round Table, London, ODI, 39 p.
RIDDELL C. Roger [1996 b], *Aid in the 21st Century*, ODS-PNUD, 89 p.
SMILLIE Ian [1996], « Opinion publique et aide au développement dans les années 90 : messages ambigus », in Foy Colm, Henny Helmich, *L'Opinion publique et le Développement international*, Paris, OCDE : 25 à 58.
SMILLIE Ian [1997], *The Overloaded Rickshaw and the Future of Aid*, mimeogr., 36 p.
SMILLIE Ian [1998], « Optical and Other Illusions : Trends and Issues in Public Thinking About Development Co-operation », in Ian Smillie, Henny Helmich (eds), *Public Attitudes and International Co-operation*, Paris, OCDE : 21 à 40.
STIGLITZ Joseph [1997], *Can Aid Facilitate Development : a New Vision for Development Co-operation in the 21st Century*, Tokyo, Japan, 17 september.
STIGLITZ Joseph [1998 a], *More Instruments and Broader Goals : Moving Toward the Post-Washington Consensus*, Helsinki, WIDER Annual Conference.
STIGLITZ Joseph [1998 b], *Towards a New Paradigm for Development : Strategies, Policies and Processes*, Genève, Prebisch Lecture, UNCTAD.
STOKKE Olav [1996], *Foreign Aid towards the Year 2000 : Experiences and Challenges*, London, Franck Cass, 326 p.
TARP Finn [2000], *Foreign Aid and Development : Lessons Learnt and Directions for the Future*, Routledge, New York, à paraître.
UPHOFF Norman, MILTON J. Esman, ANIRUDH Krishna [1998], *Reasons for Success : Learning from Instructive Experiences in Rural Development*, West Hartford, Kumarian Press, 232 p.
VAN DE WALLE Nick, JOHNSTON Timothy [1996], *Improving Aid to Africa*, Washington, ODC Policy Essay 22, 134 p.
VAN DE WALLE Nicolas [1998], *Managing Aid to Africa : the Rise and Decline of the Structural Adjustment Regime*, AERC-ODC, mimeogr., 27 p.
WHITE Howard [1992], « The Macroeconomic Impact of Development Aid : a Critical Survey », *Journal of Development Studies*, 28 (2) : 163-240.
WHITE Howard [1997], *Aid and Macroeconomic Performance : Theory, Empirical Evidence and Four Country Case*, Ipswich, Ipswich Book Company, 298 p.
WOLFENSOHN D. James [1997], *The Challenge of Inclusion*, Annual Meeting Address, Hong Kong.
YANKALOVITCH Daniel [1996], « Les jugements du public sur l'aide au développement », in Foy Colm, Henny Helmich (dir.), *L'Opinion publique et le Développement international*, Paris, OCDE : 59 à 72.